



Formations, publications et Forum des archivistes gérées par AAF

8 rue Jean-Marie Jégo

75013 Paris

Tel : 01.46.06.39.44

Fax : 01.46.06.39.52

secretariat@archivistes.org

www.archivistes.org

Forum des archivistes – édition 2019 : appel à candidatures

Critères d'accueil de la manifestation

Le centre de congrès d'Angers a accueilli le premier Forum des archivistes en mars 2013, le centre de congrès de l'Aube en Champagne à Troyes a accueilli le deuxième en mars 2016.

Le conseil d'administration de l'AAF souhaite poursuivre l'organisation de cet événement tous les 3 ans, et donc organiser le 3^e Forum des archivistes au printemps 2019

Afin de vous permettre d'étudier une candidature de votre structure, nous souhaitons vous indiquer quelques critères qui ont guidé notre choix pour les premières éditions.

Critères essentiels

- caractéristiques du centre des congrès

Capacité :

- un auditorium de 600 places minimum,
- 2 à 3 grandes salles de 150-200 places,
- 3 à 4 petites de 50 places,
- un espace d'exposition
- un espace pour un dîner/ soirée (ou à proximité)

Technique :

- prestation Wifi efficace et de qualité

- soutien / support de la collectivité (au niveau logistique, financier, organisationnel, etc.)

Que l'organisation puisse bénéficier d'un appui local des élus, une lettre de soutien politique est la bienvenue.

Que la collectivité, avec l'aide de ses services archives ou tourisme, puisse proposer et organiser des activités comme des visites, des événements annexes, etc.

Exemple : à Angers, le service Culture et Patrimoine a proposé des visites, des circuits de visite, etc. ; à Troyes, les Archives départementales de l'Aube ont organisé les visites proposées.

- capacité hôtelière

Que la ville permette aux participants de se loger facilement à des prix corrects prenant en compte les plafonds de remboursement des collectivités locales.

Exemple :

- à Angers, la capacité hôtelière de la ville était de 2160 lits, avec 19 Hôtels** pour 718 chambres et 30

Hôtels* pour 795 chambres. Un hébergement complémentaire (Bon-Pasteur) avait pu être proposé à des prix très raisonnables.

- à Troyes, la capacité hôtelière de la ville était de 1469 chambres, avec 27 hôtels de 3 étoiles et plus pour 831 chambres et 19 hôtels d'1 et 2 étoiles pour 638 chambres. Un hébergement complémentaire à prix très raisonnable a été proposé grâce au centre sportif de l'Aube.

- non concurrence avec d'autres événements

Que le centre de congrès ou la ville ne propose pas d'événements impactant le nôtre ou que la période choisie ne soit pas mobilisée pour d'autres événements comparables et/ou de taille très importante rendant notre visibilité moindre et l'hébergement compliqué.

Autres critères

- accessibilité par les transports en commun

Que la ville d'accueil soit accessible facilement par les transports en commun.

Exemple : Angers et Troyes bénéficiaient du réseau SNCF/ TER et d'un aéroport qui les situaient à 1h30 de Paris.

- facilité de déplacement sur place

Que la ville dispose de facilités de déplacements, que les trajets entre les différents points de l'événement (centre de congrès, visites, hôtels, etc.) ne nécessitent pas de multiplier les correspondances, de louer des cars, etc.

Exemple : à Angers, les différents déplacements, encadrés par les étudiants, ont pu se faire à pied ou en tramway, tout comme à Troyes où l'on pouvait rejoindre le centre de congrès depuis la gare à pied en 15 minutes.

- réseau archivistique local fort et lié à l'AAF

Que les archivistes locaux soient adhérents à l'AAF et/ou investis dans l'association au niveau régional ou national.

- investissement dans le comité de pilotage

Qu'un ou plusieurs représentants de la ville et/ou des collectivités d'accueil puisse(nt) s'investir si besoin dans le comité de pilotage ou dans les groupes de travail mis en place.

- soutien / support d'une formation universitaire

Que l'organisation puisse bénéficier du soutien d'une formation universitaire pour une aide logistique et un échange de compétences.

Exemple : à Angers, les étudiants ont conduit les participants dans les différents lieux de visite et alimenté le blog de la manifestation par des comptes rendus.

Le conseil d'administration de l'AAF veillera à une bonne répartition géographique des événements de l'AAF sur le territoire. Il est donc préférable que la ville n'ait pas déjà été récemment le lieu d'accueil d'une de nos manifestations (colloque des municipaux, RASAD, etc.).

Vous pouvez consulter la liste de nos événements à venir et passés ici : <http://www.archivistes.org/-Agenda->

Vous pensez que votre ville remplit les différents critères et vous avez envie de la faire découvrir aux archivistes et professions voisines, de participer à cette troisième édition du Forum des archivistes aux côtés de l'AAF, adressez alors votre candidature détaillée avant le 31 juillet 2017 à forumdesarchivistes@archivistes.org en illustrant les différents critères et mettant en valeur les atouts de votre destination.